



GROUPE	U	FONGICIDE
--------	----------	-----------

**CONTENU NET :
3.78 LITRE**

BANOL

Fongicide en solution aqueuse

Pour la suppression de la brûlure à pythium et de la fonte des semis causées par Pythium spp dans le gazon pour terrains de golf et gazonnières

COMMERCIAL



DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 29156
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

GARANTIE :
chlorhydrate de propamocarbe 722 g/L

Avis de modification

Bayer CropScience Inc.*
~~Suite 100, 3131 114th Avenue SE~~ Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
~~Calgary, AB T2Z 3X2~~ Calgary, Alberta T2C 3G3
Téléphone :1-888-283-6847

*Bayer Environmental Science
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Corrosif. Cause des lésions aux yeux. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. Ne pas permettre le contact avec les yeux ou les vêtements. Éviter le contact avec la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'opérateur séparément des autres vêtements. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Vêtements et équipement protecteurs : Durant TOUTES les activités, les travailleurs doivent porter un pantalon long, des chemises à manches longues et des bottes. Durant le mélange, le chargement et le nettoyage de la solution de pulvérisation et pendant la manipulation du sol fraîchement traité, les travailleurs doivent ÉGALEMENT porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services de renseignements médicaux de Bayer, 1-800-334-7577. Avis au médecin : Les lésions potentielles aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours au lavage d'estomac.

PRÉCAUTIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et de milieu estuarien. Ne pas permettre l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau. NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

ENTREPOSAGE : Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour humains ou pour animaux par suite d'entreposage ou d'élimination. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 0°C ET INFÉRIEURES À 30°C. Si le produit a été entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage. En cas d'incendie, de fuite ou de contenants endommagés, composer sans frais le 1-800-667-5959.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

CONTENU NET :
3.78 LITRE

BANOL

Fongicide en solution aqueuse

**Pour la suppression de la brûlure à pythium et de la fonte des semis causées par
Pythium spp dans le gazon pour terrains de golf et gazonnières**

COMMERCIAL

TRIPLE



RINSE

RINCER TROIS FOIS

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 29156
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

GARANTIE :

chlorhydrate de propamocarbe 722 g/L

Avis de modification

Bayer CropScience Inc.*
Suite 100, 3131 414th Avenue SE Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, AB T2Z 3X2 Calgary, Alberta T2C 3G3
Téléphone : 1-888-283-6847

*Bayer Environmental Science
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Le produit

BANOL est un fongicide à action curative avec activité systémique protectrice pour la suppression des maladies causées par *Pythium* spp. et transmises par le sol dans le gazon. Dans un sol humide, le produit est absorbé par les racines et diffusé aux parties aériennes de la plante, protégeant ainsi les racines et les parties aériennes d'une infection pathogène.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS :

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**
- **DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES**
- Corrosif.
- Cause des lésions aux yeux.
- Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée.
- Ne pas permettre le contact avec les yeux ou les vêtements.
- Éviter le contact avec la peau.
- Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.
- Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'opérateur séparément des autres vêtements.
- Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Vêtements et équipement protecteurs :

- Durant TOUTES les activités, les travailleurs doivent porter un pantalon long, des chemises à manches longues et des bottes.
- Durant le mélange, le chargement et le nettoyage de la solution de pulvérisation et pendant la manipulation du sol fraîchement traité, les travailleurs doivent ÉGALEMENT porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

Avis au médecin : Les lésions potentielles aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours au lavage d'estomac.

Section 4 : Risques environnementaux

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains ayant une pente modérée ou forte, un sol compacté ou de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

- Toxique pour les oiseaux et petits mammifères.
- Toxique pour les organismes aquatiques et plantes vasculaires non ciblées. Respecter les zones tampons spécifiées sous la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et de milieu estuarien. Ne pas permettre l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

- NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Section 5 : Entreposage

- Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour humains ou pour animaux par suite d'entreposage ou d'élimination.
- ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 0°C ET INFÉRIEURES À 30°C.
- Si le produit a été entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage.
- En cas d'incendie, de fuite ou de contenants endommagés, composer sans frais le 1-800-667-5959.

Section 6 : Élimination

Élimination du contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Section 7 : Mode D'Emploi

TERRAINS DE GOLF et GAZONNIÈRES AVEC ÉQUIPEMENT DE RÉCOLTE MÉCANIQUE.

POUR LA SUPPRESSION PRÉVENTIVE DE LA BRÛLURE À PYTHIUM ET LA FONTE DES SEMIS CAUSÉE PAR LE PYTHIUM (*Pythium aphanidermatum*)

TAUX D'APPLICATION: Utiliser une application de 64 ml du BANOL par 100 m².

PÉRIODE D'APPLICATION:

Gazon établi: Appliquer comme traitement préventif sur gazon établi lors de conditions de température ou d'humidité élevées favorables au développement de la brûlure à pythium.

Sursemis de gazon: Pour les endroits en sursemis appliquer immédiatement après la germination pour contrôler la fonte des semis causé par le pythium.

POUR LA SUPPRESSION CURATIVE* DE LA BRÛLURE À PYTHIUM (*Pythium aphanidermatum*)

TAUX D'APPLICATION: Appliquer 64 ml du BANOL par 100 m².

PÉRIODE D'APPLICATION: Pour un traitement curatif sur gazon établi, appliquer immédiatement au début d'une infestation de brûlure à pythium.

*La suppression curative sera possible seulement si une application préventive aura été réalisée précédemment.

VOLUME D'EAU RECOMMANDÉ: Utiliser un volume d'eau de 7.5 - 19L par 100m².

TRAITEMENT ADDITIONNEL: Faire un traitement additionnel de 7-21 jours d'intervalle si les conditions demeurent favorables au développement de la maladie. Utiliser l'intervalle le plus court si des conditions de température et d'humidité élevées se prolongent.

Ne pas appliquer plus de 2 applications du BANOL avant d'alterner avec un fongicide d'un autre groupe avec un mode d'action différent.

Ne pas appliquer plus de 3 applications par saison de croissance.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application avec pulvérisateur de grande culture: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe ne doit pas se situer à plus de 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par avion.

Zones tampons:

L'utilisation des méthodes de pulvérisation et de l'équipement suivants NE requiert PAS une zone tampon: Pulvérisateur manuel ou dorsal et le traitement localisé.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la lisière sous le vent la plus proche des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, forêts, brise-vents, terres à bois, haies, zones riveraines ou zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs et milieux humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons requises (mètres) pour la protection de:	
		Habitat d'eau douce	Habitat terrestre
Pulvérisateur à rampe	Gazon	1	1

Section 8 : Gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que BANOL contient un fongicide du Groupe U. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au BANOL et à d'autres fongicides du Groupe U. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le BANOL ou les fongicides du même groupe U avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Faire un maximum de trois applications du BANOL par saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour

toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à www.bayercropscience.ca.

Section 9 : Précautions pour l'application et délais d'attente

PRÉCAUTIONS POUR L'APPLICATION :

- L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme aux instructions sur l'étiquette constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui en favorise le contact avec les travailleurs ou d'autres personnes, soit directement ou par dérive de pulvérisation. Seuls les opérateurs protégés doivent se trouver dans la zone à traiter au moment de l'application.
- NE PAS permettre que la solution de pulvérisation reste dans le réservoir jusqu'au lendemain.

Délai de sécurité après le traitement

- Gazon de terrain de golf:

Les exigences dans ce tableau s'appliquent aux utilisations de ce produit qui ne concernent pas les restrictions liées à la protection des travailleurs pour pesticides agricoles. Les restrictions de protection des travailleurs s'appliquent lorsque ce produit est utilisé pour produire des plantes agricoles sur des fermes, forêts, pépinières et serres.

NE PAS accéder aux zones traitées sans vêtements de protection avant que le traitement soit sèche.

Pour applications foliaires sur gazonnières commerciales:

NE PAS entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées pendant le délai de sécurité de 24 heures après le traitement.

Cette restriction prévoit une protection pour les travailleurs agricoles sur des fermes, dans les forêts, les pépinières et les serres et pour les préposés qui manipulent des produits antiparasitaires agricoles.

Section 10 : Instructions de mélange

- Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.
- Verser la quantité de BANOL requise dans l'eau et compléter le remplissage de l'eau jusqu'au volume total requis.
- Bien agiter et pulvériser immédiatement.

Note : Le produit BANOL non dilué est corrosif pour tous les métaux à l'exception de l'acier inoxydable. Rincer à fond tout équipement d'application en métal après l'emploi.

Section 11 : Avis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUER AVEC :

Avis de modification

Bayer CropScience Inc.*
~~Suite 100, 3134 114th Avenue S.E.~~
~~Calgary, AB T2Z 3X2~~
Téléphone :1-888-283-6847

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd SE
Calgary, Alberta T2C 3G3

*Bayer Environmental Science
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.